TOGO-Economie-Amélioration de la qualité de vie pour les fonctionnaires et les retraités des secteurs public et privé

LIBREVILLE, 25 septembre (Infosplusgabon) - A la suite d'un séminaire gouvernemental tenu dans la ville touristique du pays, Kpalimé, le Président togolais Faure Gnassingbé a annoncé, le 16 septembre, de nouvelles mesures au profit des couches sociales de sa population.

Les nouvelles mesures du chef de l'Etat portent, entre autres, sur la valeur indiciaire des salaires, la revalorisation additionnelle de la pension de retraite et la gratification de l'avance sur salaire.

L'inflation galopante que connait le monde n'épargne aucun pays dont le Togo. Face à cette situation, le chef de l'Etat alloue un montant annuel de 22,5 milliards de francs CFA pour l'augmentation de 10% de la valeur indiciaire des salaires et pensions de retraite pour les fonctionnaires civils et militaires et les retraités du secteur public.

Soucieux des difficultés que connaissent les retraités et les fonctionnaires togolais relatifs aux frais de transports, le président met à disposition un budget annuel de 8,8 milliards de francs CFA pour une revalorisation additionnelle de 5% de la pension de retraite pour tous les retraités du secteur public (civil et militaire) et du secteur privé, l'indemnité mensuelle de transport de 10 000 francs CFA à titre exceptionnelle pour chaque fonctionnaire de l'Etat, payable hors bulletin.

En janvier dernier, dans son adresse à la nation, Faure Gnassingbé avait accordé « aux fonctionnaires des secteurs public et parapublic et aux retraités, une avance d'un mois de salaire remboursable ». Ainsi, sur les 8 mois restants à rembourser, le chef de l'Etat gratifie les bénéficiaires du reliquat de cette avance, soit 7,1 milliards de francs. Il accorde, également, une gratification spéciale de 3 milliards francs CFA par transfert monétaire direct au profit des parents d'élèves pour l'achat des fournitures scolaires et une subvention de 2,5 milliards de francs CFA pour l'acquisition des manuels d'écriture et de lecture pour les élèves de

l'enseignement primaire.

Aucune couche n'est laissée de côté par ces nouvelles mesures. A l'évidence, il a été décidé une augmentation de la subvention pour les engrais de 6 milliards de francs CFA pour la porter à 7,5 milliards de francs CFA, une dotation additionnelle de la subvention aux produits pétroliers de 30 milliards de francs CFA pour la porter à 37,8 milliards de francs CFA.

Aussi, une somme de 7,7 milliards de francs CFA a été allouée en guise de dotation additionnelle de la subvention au gaz domestique pour la porter à 9,3 milliards de francs CFA. Quant aux mesures fiscales prises en faveur du secteur privé dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire, elles sont reconduites.

Vers un nouveau SMIG pour les Togolais

« J'ai instruit le gouvernement à veiller à l'accélération et à l'aboutissement rapide des discussions avec les partenaires sociaux et le secteur privé en vue de la revalorisation du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) », a indiqué le président de la République togolaise.

Il faut souligner que cette question a été au cœur des discussions entre le gouvernement et les différents syndicats des travailleurs lors du forum national du dialogue social en vue de sa revalorisation.

Pour relever le défi du développement inclusif au Togo, le chef de l'Etat a, par ailleurs, convié ses concitoyens à plus d'ardeur au travail par solidarité et au renforcement de la cohésion sociale pendant ces temps de crise. (Source : mediaspr@sigmacorporation.pro)

FIN/INFOSPLUSGABON/FTR/GABON2022

© Copyright Infosplusgabon